

1814 (janvier-juin)



4
 Savoir au nous Jacques Bouda notaire
 Impérial à la résidence de la ville de St Jean
 prie de par autorité de l'ordonnement de
 ce procureur des Basse Seigneurs, Joursigné et
 en présence des témoins ci après nommés
 furent parus Joanne gascé leica laboureur
 fils deurs une ne de la maison d'Artois table
 ou bien de de Charles qui n'y residant et domicilié
 Jiru de mariage de Jean leica et Marie
 espil corjins maître propriétaire et adventice
 de ladite maison d'Artois table n'y residant et
 domicilié la femme laboureur aussi,
 obligés pour lui et en son nom ou
 conjointement de vers Jean leica et Marie
 espil corjins la femme précédant pour
 l'autorisation de marier à ce premier d'une
 part

lesdits Jean leica et espil corjins
 obligés par écrit en leur nom personnel
 à cause des biens qu'ils ont donnés et
 constitués à leur fil, et des autres arvaux tenus
 qui ont été ci après arrêtés d'acte de
 et Marie curatel ditat de la veuve Samie
 née de la maison d'Artois de huc de meubue
 = Marie née de la maison d'Artois de huc de meubue
 première née de Joanne curtel et
 gracieuse Priant corjins laboureur
 maître adventice et propriétaire de la

8. 1. 1814 n. 8
L.M.P. 1814 n. 8

8. 23. 1814
L.M.P. 1814 n. 8